

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/08-432-95 du 8/09/08

DECONCENTRATION AUX INSPECTIONS ACADEMIQUES DU REPLACEMENT POUR CONGE DES MI/SE ET AED

Destinataires : Mesdames et Messieurs les principaux - Mesdames et Messieurs les proviseurs

Affaire suivie par : M/ LAZZERINI - Tel : 04 42 91 71 63



Rectorat

Division
de l'organisation
scolaire

Dossier suivi par
David LAZZERINI
Téléphone
04 42 91 71 63
Fax
04 42 91 70 04
Mél.
os.dos@ac-aix-
marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cédex 1

Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

à

**Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les proviseurs**

**S/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Directeurs des Services Départementaux de
l'Education Nationale**

Aix-en-Provence, le - 8 JUIL. 2008

Objet : Déconcentration aux inspections académiques du remplacement pour congé des MI/SE et AED.

A compter de la rentrée 2008, le remplacement pour congé des MI/SE et AED est confié aux inspections académiques. Il vous appartient donc, à compter de cette date de prendre l'attache de leurs services pour assurer le remplacement de vos personnels de surveillance en poste dans vos établissements.

Jean-Paul de GAUDEMAR

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités